

membre titulaire, a été élu à la majorité, et M. le docteur Germain, comme membre correspondant, élu à l'unanimité.

M. Hachette a présenté, à la suite de cette nomination, M. l'abbé Lambert, vicaire de Notre-Dame-des-Victoires, membre de plusieurs Sociétés savantes, comme aspirant au titre de membre correspondant de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président a déclaré la séance levée.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1866

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE.

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le jeudi 5 avril, sous la présidence de M. Hachette, pour sa quatrième séance de l'année 1866.

Étaient présents à la réunion : MM. Hachette, président, Marsaux, vice-président, Usson, archiprêtre de Château-Thierry, Chauvac de la Place, de Vertus, Harant, Proulle, Bigorgne, Renaud, Barbey, Périn, Morsaline et Buirette, curé de Gland, membres titulaires, et MM. Germain, Venant, curé d'Epaux, et Malnory, membres correspondants.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, le procès-verbal est adopté.

M. le docteur Germain remercie ses nouveaux collègues du titre de membre correspondant qu'ils lui ont décerné, à l'unanimité, dans la séance de mars.

M. le président donne ensuite communication des lettres, ouvrages et brochures qu'il a reçus dans le courant du mois des Sociétés savantes de France. Le bilan mensuel se compose :

1^o D'une lettre de la Société impériale de géographie de Vienne (Autriche), dans laquelle le premier secrétaire exprime, au nom de la Société, le désir qu'elle aurait d'entrer en rapport avec la Société historique de Château-Thierry, et d'échanger avec elle les fruits de leurs communs travaux. La Société

de Château-Thierry accueille avec reconnaissance ce désir, et décide que les deux fascicules qu'elle a fait paraître jusqu'ici seront envoyés au président de la Société de Vienne ;

2° D'un fort volume comprenant les mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial (année 1865) ;

3° De la *Revue africaine d'Alger* ;

4° Des *Annales de la Société d'Apt (Vaucluse)* ;

5° D'une *Note sur un tiers de sol à Lieu-Saint (Seine-et-Marne)*, publiée par M. le vicomte d'Amécourt ;

6° De la *Revue des Sociétés savantes de France*, publiée sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Ces différents ouvrages et opuscules sont confiés, pour que rapport en soit fait à la Société :

1° Les *Mémoires lus à la Sorbonne et la Revue africaine*, à M. l'abbé Buirette ;

2° Les *Annales de la Société d'Apt*, à M. Delorme ;

3° La *Note sur un tiers de sol*, à M. Proulle ;

4° La *Revue des Sociétés savantes*, à M. le président ;

5° Les *Mémoires lus à la Sorbonne en 1864*, et trois numéros anciens des Sociétés savantes, à M. Marsaux, vice-président.

Ces communications faites, M. le président donne la parole à M. de Vertus pour un rapport sur quelques pièces de poésies légères de Gilles de Viels-Maisons, et de Hugues de Brécy, qu'il a récemment découvertes dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale. Avant de se livrer à l'appréciation des œuvres de ces trouvères du moyen-âge, M. de Vertus donne un aperçu sommaire de l'orthographe et des règles de la poésie en usage alors ; les réflexions de l'auteur porteraient à penser que Boileau, et après lui La Harpe, n'ont pas apprécié à sa juste valeur la littérature de cette époque ; assurément, il n'en faudrait attribuer la faute qu'au défaut de monuments

littéraires de cette époque que ces deux critiques, justement célèbres, ne possédaient pas de leur temps.

M. de Vertus fait ensuite, en quelques mots, l'histoire de la littérature au douzième siècle. Il indique les champs et les châteaux comme étant les endroits qu'elle aimait de préférence; il montre la poésie austère dans les couvents et conservant longtemps encore les formes de la latinité, légère et parfois licencieuse dans les manoirs, et là tendant à se dépouiller des allures de la langue latine pour revêtir les formes déjà gracieuses de la langue nouvelle que l'on enseignait dans les châteaux.

Vient ensuite une notice sur Hugues de Brécy, dans laquelle l'auteur du mémoire parle de la naissance du seigneur de Brécy, des destinées diverses qu'il suivit, du goût et de l'appétit qu'il marqua pour la carrière des lettres lorsqu'il fut lassé des armes et du monde et enfin de l'estime que l'on faisait même à Rome des chants poétiques de cet ancien et illustre trouvère.

M. de Vertus fait accompagner son rapport, sur les poésies notées de Hugues de Brécy, d'un travail sur le chant rythmé de ces chansons. Si M. Plateau, instituteur à Brécy, auteur de cette étude musicale, a fidèlement interprété cette musique du treizième siècle, et l'a rendue exactement dans la langue musicale d'aujourd'hui, le chant de ces poésies aurait une grande analogie avec le chant des proses et des anciennes hymnes de l'église. La Société, dans les remerciements qu'elle vote à M. de Vertus pour son étude sur les poésies de Hugues de Brécy, ne veut pas oublier M. Plateau pour le concours qu'il a bien voulu lui prêter.

M. Barbey rend compte verbalement et d'une manière très sommaire du *Bulletin de la Société académique de Laon*.

M. Bigorgne donne communication de la découverte d'un sceau portatif qui, par sa forme, paraîtrait remonter au treizième siècle. Ce cachet a été trouvé au hameau de la Voie

du Chatel, commune de Marigny, dans les démolitions d'une cave. On distingue sur une de ses faces la forme de deux oiseaux avec un commencement d'inscription. Une commission se composant de MM. Chauvac de la Place, Bigorgne et de Vertus, a été nommée pour étudier cette découverte sur laquelle M. Bigorgne se charge de faire un rapport.

M. Chauvac de la Place fait passer sous les yeux des membres de la Société trois ducats en or valant ensemble 32 fr. les trois. Ces trois monnaies, dont deux sont à l'effigie de François I^{er}, et l'autre de Charles VII, ont été trouvées dans les démolitions d'une maison de la rue Saint-Martin, n^o 63, appartenant à M. Valentin, marchand charcutier à Château-Thierry. Les ouvriers qui travaillent à la reconstruction de cette maison ont également mis à découvert un fragment de bois sculpté et qui aurait, dit-on, à sa base trois figures d'un assez joli style qui lui serviraient d'ornementation. MM. Barbey, Chauvac de la Place et Fleury doivent se rendre chez M. Valentin pour examiner ces trouvailles de plus près et en dresser un rapport.

M. Bujot, maire de Chierry, fait apporter, pendant la séance, une corne qui paraît être celle d'un auroch, ainsi qu'une petite meule de moulin en granit. Ce granit, au jugement de M. Harant, est identiquement le même que celui de Mondrepuis, près Vervins, et dont le camp retranché de Macquenoise offre de superbes échantillons. Le rapport que M. Harant se propose de faire sur ces découvertes indiquera exactement les lieux où furent trouvés ces objets, la profondeur de leur gisement, leur nature et l'importance qu'il y faut attacher. La Société remercie M. Bujot de sa bienveillance à son égard, et prend acte de la promesse qu'il veut bien lui faire de lui soumettre d'autres curiosités qu'il possède.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre correspondant de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. M. l'abbé Lambert, vicaire à Notre-Dame-des-

Victoires, présenté à la séance de mars, comme aspirant au titre de membre correspondant, a été élu à l'unanimité.

M. le président présente comme candidat au titre de membre correspondant de la Société, M. le baron de Ladoucette, de Viels-Maisons. L'élection aura lieu à la séance de mai.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance vers quatre heures.

SÉANCE DU 3 MAI 1866

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE.

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie le jeudi 3 mai, sous la présidence de M. Hachette, pour sa séance mensuelle.

Étaient présents à la réunion : MM. Hachette, président, Marsaux, vice-président, Delorme, Bigorgne, Renaud, Barbey, Proulle, Périn, Mayeux et Buirette, curé de Gland.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal ; le procès-verbal est adopté.

M. le président, aussitôt la lecture faite du procès-verbal, donne communication des lettres, brochures et ouvrages qu'il a reçus dans le courant d'avril des Sociétés savantes de France, c'est :

1° Une lettre de M. Chauvac de la Place dans laquelle, après s'être excusé de ne pouvoir assister à la séance, M. Chauvac apprend à la Société, au nom de la commission dont il faisait partie, que la découverte faite au n° 63 de la maison de M. Valentin (rue Saint-Martin), est loin d'avoir la valeur archéologique qu'on lui avait d'abord supposée ;

2° Le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* ;

3° Douze cahiers de seize pages chacun, contenant les *Registres consulaires de la ville de Limoges de 1504 à 1790*.

M. Hachette fait ensuite passer sous les yeux de la Société